

PRESQU'ILE A VIVRE

Expression du CIL Centre Presqu'île

4 juillet 2022

Le CIL partage le souhait de voir moins de circulations voitures dans le centre et notamment en presqu'île Nord Bellecour.

1/ Il faut avoir pour objectif de réduire la circulation des voitures qui ne participent pas à la vie de la presqu'île

- véhicules venant en presqu'île et cherchant à se garer en surface sans nécessité (ils pourraient utiliser les transports en commun ou les parkings (LPA ou autres)
- véhicules en transit souvent pendulaires
- véhicules puissants vrombissant avec musique hurlante (phénomène de plus en plus fréquents même en journée et notamment les week-ends (Bornes inefficace pour les motos)

2/ Par contre il faut avoir comme objectif de maintenir et même faciliter les usages nécessaires pour garder une presqu'île vivante et habitée ;

- les livraisons sont actuellement difficiles et il faut les améliorer
- il faut permettre un accès à tous les logements pour les résidents et permettre à ceux qui viennent en presqu'île et doivent eux aussi charger/décharger (PMR, enfants, marchandises lourdes). Faciliter l'accès des artisans qui interviennent en presqu'île
- Il faut augmenter la végétalisation en se focalisant sur des espaces qui ne contraignent pas la vie en presqu'île et notamment les places publiques. Les 2 espaces décrits actuellement dans le dossier de concertation ont pour conséquence de supprimer des places de stationnement.
- Il faut aussi assurer la sérénité nécessaire (agressivité, harcèlement, pick-pockets, hurlements dans la nuit). De nouveaux espaces publics vont être créés en augmentant ces risques. Il faut déployer de façon permanente (c'est-à-dire aussi la nuit notamment les week-ends) une présence publique de médiation et de verbalisation. Les tournées en voiture et la présence des barrières rue Edouard Herriot ne suffisent pas !.

3/ Il faut tenir compte de la liberté des habitants de posséder ou non une voiture, ce qui correspond à leur besoin.

L'autopartage n'est une solution que très partielle

Si nous nous interrogeons sur la pertinence de maintenir un stationnement horaire en voirie au Nord de Bellecour, les places de stationnement résidentiel doivent être proposées en nombre suffisant. Le stationnement résidentiel est indispensable pour des raisons de coût et de vie familiale. Les résidents de la presqu'île (et de l'hyper centre) utilisent peu leur voiture et ne le font que lorsque c'est nécessaire. Ils ne pratiquent pas « l'autosolisme ». Ce fait a été confirmé lors des enquêtes PDU. Leur comportement vis-à-vis des mobilités est donc vertueux.

S'attaquer à la mobilité et aux modes de vie des habitants de la presqu'île c'est se tromper de cible et contribuer à leur départ. L'utilisation raisonnable de l'espace public pour le stationnement résidentiel est une des clefs pour maintenir et attirer des habitants.

4 / Axes principaux de circulation (scénarios A et B)

Les voies de transit doivent être effectivement être clairement identifiées et adaptées aux flux (quais pour le Nord/Sud et traversées pour le Est/Ouest). Pour le CIL Centre Presqu'île, Le scénario A n'entraîne pas de commentaires particuliers. Par contre, si notre compréhension est la bonne, le scénario B reporte les lignes TCL C3, C13 et C14 sur les quais de Saône et la rue Grenette. Le quartier de l'hôtel de Ville et de la place Louis Pradel serait moins bien desservi et il n'y aurait plus de correspondance entre ces lignes importantes et la ligne C du métro, ce qui ne nous apparaît pas comme une bonne proposition.

En conclusion, nous ne sommes pas opposés à une ZTL en presqu'île au Nord de Bellecour dans la mesure où les objectifs ci-dessus sont respectés.

Une bonne politique de mobilité doit permettre d'améliorer la vie en presqu'île et non la contraindre.